



Ouvrier.ière (classe 2)- Technicien.ne agricole (F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une ouvrier.ière (classe 2) - Technicien.ne agricole (F/H/X) pour la cellule agro de l'Office Provincial Agricole.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du/de la candidat.e
- Lieu de travail principal : Ciney et Province de Namur
- Contrat : Contrat à durée déterminée à temps plein jusqu'au 30 juin 2027
- Votre candidature est attendue pour le 5 octobre 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Office Provincial Agricole (OPA)

L'Office Provincial Agricole à Ciney appuie le monde agricole et horticole de la province de Namur (essentiellement les exploitants agricoles et horticoles, mais aussi les particuliers, directement ou par le biais de divers intervenants publics ou privés), contribuant ainsi à une agriculture durable de qualité. L'OPA comporte une section laboratoire qui réalise annuellement quelques 5000 analyses de terre et plus de 9000 analyses de fourrage, en plus d'un nombre variable d'analyses d'aliments pour le bétail, d'effluents d'élevage, agronomique délivre des conseils variés (fertilisation des cultures, équilibre des rations alimentaires pour le bétail,...), sur base d'interprétations d'analyses menées au laboratoire ou non.

Il vient aussi en appui des initiatives de diversification agricole et constitue en outre l'ancrage namurois des centres pilotes agricoles.

Votre mission / Vos missions

Au sein de la section agronomique, vous assurez les prélèvements de sol, de fourrage, d'effluents d'élevage ainsi que les observations liées aux grandes cultures.

Vous effectuez le transport et le dépôt des échantillons en vue de leur analyse en respectant les procédures (au laboratoire de l'OPA ou éventuellement ailleurs) ; vous contribuez aux diverses activités des centres pilotes en Région Wallonne (notamment les observations dans le cadre de réseaux d'avertissements ravageurs, maladies, matière sèche en grandes cultures,...) ; vous utilisez et entretenez le matériel mis à disposition, ainsi que l'infrastructure conformément aux procédures validées par le responsable agronomique ;

Vous vous occupez également du volet de la gestion administrative.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !



Votre profil

- Être titulaire d'un diplôme du niveau de l'enseignement secondaire supérieur en rapport avec la fonction à exercer;
- Avoir de l'intérêt pour le monde agricole et rural ;
- Avoir des connaissances informatiques de base (Word, Excel, messagerie électronique, logiciel de cartographie, GPS de terrain) ;
- Avoir des connaissances en productions végétales (Disposer d'une phytolice constitue un atout) ;
- Disposer du permis B, le permis BE est un atout.

La procédure de sélection

Une première analyse des candidatures sera réalisée sur base du diplôme, du curriculum vitae et de la lettre de candidature et des compétences dans le milieu agricole

Les candidats.es retenus.es seront invités.ées à participer à une épreuve pratique suivie d'un entretien permettant d'évaluer la motivation, la perception de la fonction, la connaissance de l'Institution et de ses activités, ainsi que les compétences et connaissances liées au poste.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée déterminée jusqu'au 30 juin 2027
- Estimation de la rémunération : D4
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 2.737,01€
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 3.109,62€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écologie nécessaire ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse **carriere2@province.namur.be** ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 5 octobre 2026 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Sylvie VANDEVORST, gestionnaire RH au 081/77.57.01 ou via l'adresse mail **carriere2@province.namur.be**